Composition des commissions de sélection pour les fonctions de promotion ou de sélection dans l'enseignement de régime français (enseignement fondamental, enseignement secondaire de plein exercice, enseignement pour adultes et enseignement secondaire artistique à horaire réduit)

Niveau d'enseignement	Sélection / Promotion	Fonction	Echevin.e IP	Direction générale IP	Direction générale IP ou Direction ressources humaines IP (par délégation)	DRH IP	Inspecteur pédagogique de niveau	Autre membre de l'inspection pédagogique	Directeur (de l'établissement scolaire concerné)	Expert interne financier/administratif/RH	Expert externe RH	secrétariat RH*	Remarques
Enseignement fondamental	Promotion	Direction	X		X		X	X			X	X	La commission de sélection est censée se réunir au complet mais en cas d'empêchement, est prévu un quorum de 3 personnes minimum dont 1 inspecteur de niveau et 1 expert externe.
Enseignement pour Adultes	Promotion	Direction	X		X		X	X			X	X	La commission de sélection est censée se réunir au complet mais en cas d'empêchement, est prévu un quorum de 3 personnes minimum dont 1 inspecteur et 1 expert externe.
Enseignement pour Adultes	Sélection	Direction adjointe	X		X		X	X	X			X	La commission de sélection est censée se réunir au complet mais en cas d'empêchement, est prévu un quorum de 3 personnes minimum dont 1 inspecteur et le directeur de l'établissement.
Enseignement pour Adultes	Sélection	Educateur-économe				X	X		X	X		X	La commission de sélection est censée se réunir au complet mais en cas d'empêchement, est prévu un quorum de 3 personnes minimum dont le directeur de l'établissement et l'expert interne.
Enseignement pour Adultes	Sélection	Chef d'atelier				X	X		X			X	La commission de sélection est censée se réunir au complet mais en cas d'empêchement, est prévu un quorum de 3 personnes minimum dont 1 inspecteur et le directeur de l'établissement.
Enseignement secondaire	Promotion	Direction	X		X		X	X			X	X	La commission de sélection est censée se réunir au complet mais en cas d'empêchement, un quorum est prévu de 3 personnes minimum dont 1 inspecteur de niveau et 1 expert externe.
Enseignement secondaire	Sélection	Direction adjointe	X		X		X	X	X			X	La commission de sélection est censée se réunir au complet mais en cas d'empêchement, est prévu un quorum de 3 personnes minimum dont 1 inspecteur de niveau et le directeur de l'établissement.
Enseignement secondaire	Sélection	Chef d'atelier				X	X		X			X	La commission de sélection est censée se réunir au complet mais en cas d'empêchement, est prévu un quorum de 3 personnes minimum dont 1 inspecteur de niveau et le directeur de l'établissement.
Enseignement secondaire	Promotion	Chef de travaux d'atelier				X	X		X			X	La commission de sélection est censée se réunir au complet mais en cas d'empêchement, est prévu un quorum de 3 personnes minimum dont 1 inspecteur de niveau et le directeur de l'établissement.
Enseignement secondaire	Sélection	Coordonnateur CEFA				X	X	X	X			X	La commission de sélection est censée se réunir au complet mais en cas d'empêchement, est prévu un quorum de 3 personnes minimum dont 1 inspecteur de niveau et le directeur de l'établissement.
Enseignement secondaire	Sélection	Coordonnateur CTA				X	X	X	X			X	La commission de sélection est censée se réunir au complet mais en cas d'empêchement, est prévu un quorum de 3 personnes minimum dont 1 inspecteur de niveau et le directeur de l'établissement.
Enseignement secondaire	Sélection	Educateur-économe				X	X		X	X		X	La commission de sélection est censée se réunir au complet mais en cas d'empêchement, est prévu un quorum de 3 personnes minimum dont le directeur de l'établissement et l'expert interne.
Enseignement secondaire	Sélection	Secrétaire de direction				X	X		X	X		X	La commission de sélection est censée se réunir au complet mais en cas d'empêchement, est prévu un quorum de 3 personnes minimum dont le directeur de l'établissement et l'expert interne.
ESAHR	Promotion	Direction	X		X		X				X	X	La commission de sélection est censée se réunir au complet mais en cas d'empêchement, un quorum est prévu de 3 personnes minimum dont 1 inspecteur et 1 expert externe.
ESAHR	Sélection	Direction adjointe	X		X		X		X			X	La commission de sélection est censée se réunir au complet mais en cas d'empêchement, un quorum est prévu de 3 personnes minimum dont 1 inspecteur et le directeur de l'établissement.
									Explications	quorum			instauration d'un **quorum** de 3 personnes dont 2 fonctions spécifiques
													obligation (décrétale ou décision PO)
										*			le secrétariat RH n'a pas voix délibérative

BXL LA VILLE DE STAD